

AUBAÏ MEMA



*Madame le Maire d'Aubais
et le Conseil Municipal*

*seront heureux de vous compter parmi leurs
convives à l'occasion de la présentation des vœux
et de l'accueil des nouveaux aubaisiens*

le Vendredi 10 janvier 2020 à 19h

dans la Salle des fêtes -

Route d'Aigues Vives



*Ne nous reposons pas sur nos acquis,
mais efforçons-nous de construire la
paix, de vouloir que la paix soit dans le
cœur et dans l'esprit de chacun.*

John F. Kennedy

Sommaire

Mot du Maire.....	3
En direct du conseil municipal.....	4/5
Mot du Policier Municipal.....	6/7
C.C.A.S.....	8/9
Etat civil.....	10
Nouveau sur Aubais	10
Cérémonie du 11 novembre.....	11
Festivités.....	11
Environnement.....	12
Aménagement du territoire	13
Ecoles.....	14/15
Centre de loisirs.....	15
Marché de Noël.....	16/17
Journées du Patrimoine.....	18
Lumière sur.....	18
Moulin de Carrière.....	19
Conseil Municipal des jeunes.....	19
Urbanisme.....	20
A venir.....	20
Chronique des Associations	21/26
Pluviométrie.....	27
Agenda.....	27
Aubais pratique.....	28



Conception graphique : Acticom- Mairie
Directeur de la publication : Pilar Chaleyssin, Maire
Crédits photos : Mairie d'Aubais, associations locales
Impression : Imprimerie Rouverand - Nîmes
Tirage : 1450 exemplaires

Cette année, dans sa nouvelle version le marché de Noël a enchanté le village. 25 exposants nous ont fait découvrir leurs créations. Le goûter de Noël des enfants était magique ! Des décors enchanteurs, des chants de Noël repris par le groupe de l'association Diapa'zon! Tous les ingrédients étaient réunis pour mettre des paillettes dans les yeux de nos chérubins....et des adultes présents. Le concours de décoration des bonnets de Noël a rencontré un franc succès avec de superbes prix pour les vainqueurs. De son côté, le Conseil Municipal des Jeunes s'est impliqué dans la vente des billets de tombola au profit de l'association des «Blouses Roses» qui soutient les enfants hospitalisés.

Un grand merci aux 2 associations «Dames de Cœur» et «Diapa'zon» , au personnel communal, aux commerçants ,aux exposants et au Conseil Municipal des Jeunes ; tous se sont donnés la main pour organiser ce marché de Noël, malgré la défection de ceux qui portaient le projet. Comme quoi, tout est possible quand la même volonté est partagée.

Pour la troisième année consécutive, Aubais a été mis à l'honneur lors de la soirée «Notre Canton a du talent». En effet, un Aubaisien, Jacques Fabbri, a été nommé dans la section économie.

Je salue également les exploits d'une jeune cavalière aubaisienne, Mathilde Salque, qui a remporté une médaille d'or aux championnats de France d'équitation. Sans oublier les 2 jeunes diplômées, Léocadie et Manon de la Maison Familiale Rurale de Gallargues et nos judokas en herbe, Tristan, Gabin, Yann et Lucas.

Les travaux de la route de Gallargues sont terminés. La demande des riverains a été exaucée et j'espère qu'il n'y aura plus d'accidents, ni de clôtures arrachées. Aussi j'en appelle au bon sens citoyen de chacun afin de respecter le code de la route.

Après plusieurs mois de travaux par la société Un Toit pour Tous et les pluies diluviennes, la route menant à la résidence «Le Chant des Cigales» et à l'EHPAD a nécessité une réfection urgente pour améliorer l'accès.

Le grenelle contre les violences faites aux femmes vient de se clôturer. J'ai pu apprécier au cours des réunions de travail les 30 mesures qui ont été prises pour combattre ce fléau qui est malheureusement l'affaire de tous.

Bonne nouvelle ! La fibre arrive dans le Gard. Aubais fait partie de la 1ère vague d'installation dans le département. Même si aucune date précise n'a été avancée, on peut espérer être desservi au plus tôt vers l'été 2020.

Je vous souhaite de belles et joyeuses fêtes de fin d'année. Cette période nous rappelle que l'essentiel se trouve auprès des personnes que nous aimons. Alors, si la vie nous fait le cadeau de ces moments de partage et d'amour, profitons- en et vivons- les pleinement.

*Le Maire,
Pilar Chaleyssin*



Conseil Municipal du 1 octobre 2019

Etaient présents :

Mesdames : Pilar Chaleyssin, Nicole Barthélémy, Annie Noguero, Brigitte Bohm, Mireille Schneider, Elisabeth Bélière

Messieurs : Roger Vigne, Jacques Bény, Patrick Mathevet

Absents excusés :

Gaëlle Juarez, Joël Canet

Didier Boisson a donné procuration à Jacques Bény

Arnaud Zafrilla a donné procuration à Nicole Barthélémy

Ariane Carreau a donné procuration à Mireille Schneider

Yves Moroso a donné procuration à Pilar Chaleyssin

Autorisation au Maire de signer une convention avec l'EPTB Vidourle

Il s'agit de signer une convention pour la matérialisation et la pose de repères de crues par l'EPTB Vidourle et la surveillance, l'entretien et la protection des repères de crues par la Commune.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Autorisation au Maire de déposer une demande de subvention à la CARSAT pour l'aménagement de la salle commune des maisons en partage

Il s'agit d'autoriser le Maire à déposer une demande de subvention à la CARSAT afin de pouvoir aménager la salle commune des maisons en partage en matériel informatique et en électroménager.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Désaffectation et déclassement du domaine public d'un chemin au droit de la parcelle B 2158

Il s'agit de désaffecter de l'usage et de déclasser du domaine public routier de la commune le chemin au droit de la parcelle B 2158 et B 1915 tel qu'il figure en teinte verte sur le plan du géomètre et d'autoriser le Maire à signer tous documents afférents à cette opération.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Autorisation au Maire de signer l'avenant n°1 au contrat de concession au service de l'assainissement collectif.

Il s'agit d'approuver l'avenant n°1 au contrat de concession du service de l'assainissement collectif qui prendra effet au 1er janvier 2020 et d'autoriser le Maire à signer l'avenant n°1 au contrat de concession de l'assainissement collectif.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Vote d'une subvention à la coopérative scolaire de l'école élémentaire pour les cadeaux de Noël

Il s'agit d'attribuer une subvention de 5 euros par enfant à l'Office Central de la Coopérative Scolaire de l'école élémentaire d'Aubais afin de participer au financement des cadeaux de Noël 2019.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.



" Les procès-verbaux et délibérations sont consultables dans leur intégralité en mairie "

Vote d'une subvention à la coopérative scolaire de l'école maternelle pour les cadeaux de Noël

Il s'agit d'attribuer une subvention de 5 euros par enfant à l'Office Central de la Coopérative Scolaire de l'école maternelle d'Aubais afin de participer au financement des cadeaux de Noël 2019.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Décision modificative n°1 - Budget général de la commune

Il s'agit d'ajuster les montants de certaines dépenses et recettes prévues au budget général de la commune. Ces modifications restent dans le strict respect de l'équilibre budgétaire.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Décision modificative n°1 - Budget service de l'eau et de l'assainissement

Il s'agit d'ajuster les montants de certaines dépenses et recettes prévues au budget service de l'eau et de l'assainissement. Ces modifications restent dans le strict respect de l'équilibre budgétaire.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Indemnité de conseil au receveur municipal

Il s'agit d'attribuer au receveur municipal une indemnité de conseil pour l'année 2019.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Communauté de Communes Rhône- Vistre- Vidourle - Modification statutaire

Il s'agit d'approuver les modifications statutaires de la Communauté de Communes Rhône- Vistre- Vidourle qui se dote de la compétence en matière d'eaux souterraines qui était jusqu'ici gérée par les communes.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Offre de fonds de concours

Il s'agit d'accepter la participation financière d'un administré pour des travaux d'extension du réseau public de distribution d'électricité sous la forme d'une offre de fonds de concours et d'autoriser le Maire à signer la convention définissant les travaux à exécuter et les modalités de versement de cette offre dans le cadre du projet.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Conseil Municipal du 3 décembre 2019

Autorisation au Maire d'exercer un droit de préférence et de signer le compromis et l'acte authentique pour l'acquisition de la parcelle B 267

Il s'agit d'autoriser le Maire à exercer son droit de préférence, à signer le compromis et l'acte authentique pour l'acquisition de la parcelle B 267.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Autorisation au Maire de signer l'acte authentique pour l'acquisition d'une partie de la parcelle A 2742

Il s'agit d'autoriser le Maire à signer l'acte authentique pour l'acquisition d'une partie de la parcelle A 2742 dans laquelle passent des ouvrages communaux nécessaires à l'évacuation des eaux usées.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Autorisation au Maire de signer une promesse unilatérale d'achat avec la SAFER pour les parcelles A 50, A 51 et A 52

Il s'agit d'autoriser le Maire à signer une promesse d'achat unilatérale avec la SAFER pour les Parcelles A 50, A 51 et A 52 afin de protéger la patrimoine foncier forestier et environnemental de la commune.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Autorisation au Maire de signer une convention Pass'Eau avec la SAUR

Il s'agit d'autoriser le Maire à signer la convention Pass'Eau avec la SAUR afin d'apporter une aide ponctuelle aux personnes en grande fragilité économique.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Autorisation au Maire de signer une convention de prestations avec le Conseil Départemental du Gard dans le cadre des contrôles légionellose.

Il s'agit d'autoriser le Maire à signer une convention de prestations dans le cadre des contrôles légionellose qui prévoit le prélèvement et l'analyse d'échantillons d'eau en vue de la recherche de légionelles.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Modification de la délibération n°32/2019 du 30 juillet 2019 concernant les tarifs de la taxe de séjour

Il s'agit de procéder à la modification de la délibération du 30 juillet 2019 en ce qui concerne les chambres d'hôtes, terrains de camping et terrain de caravanage, afin d'être conforme au barème officiel.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Etaient présents :

Mesdames : Pilar Chaleyssin, Nicole Barthélémy,
Annie Noguero, Elisabeth Bélière

Messieurs : Roger Vigne, Jacques Bény, Yves Moroso,
Arnaud Zafrilla

Absents excusés :

Gaëlle Juarez, Joël Canet, Brigitte Bohm, Patrick Mathevet
Didier Boisson a donné procuration à Jacques Bény

Décision modificative n°2 - Budget Général de la Commune

Il convient d'ajuster les montants de certaines dépenses et recettes prévues au budget général de la commune dans le strict respect de l'équilibre budgétaire.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Autorisation au Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget de la commune de l'exercice 2020

Il s'agit d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du Budget 2020 de la commune.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Autorisation pour le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget de l'eau et de l'assainissement de l'exercice 2020

Il s'agit d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget 2020 du service de l'eau et de l'assainissement.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Durée d'amortissement des immobilisations - Budget eau et assainissement

Il s'agit de définir les durées d'amortissements des biens renouvelables.

Vote du conseil Municipal à l'unanimité.

Contrôle des opérations de débroussaillage

Comme annoncé lors de la réunion publique au printemps, et dans le bulletin municipal, une opération de contrôle a été menée conjointement avec les services de l'Office National des Forêts.

62 propriétaires, sélectionnés par la D.D.T.M. sur des critères de forte exposition au risque d'incendie de forêt, ont été contrôlés.

35 d'entre eux ont fait l'objet d'un avertissement officiel pour absence totale de débroussaillage, ou débroussaillage incomplet.

Au mois d'avril 2020, ces propriétaires feront l'objet d'un nouveau contrôle, qui donnera lieu à l'établissement d'un procès-verbal s'ils ne se sont pas acquittés de leurs obligations (amende de 135 Euros – Travaux exécutés d'office et mis à la charge des propriétaires).

Les contrôles se poursuivront au cours des années à venir, de manière que chaque propriété soumise aux obligations légales de débroussaillage soit contrôlée en moyenne tous les 5 ans.

Les événements dramatiques vécus dans le département au cours de l'été 2019 ont fait, s'il en était besoin, la démonstration de la nécessité de débroussailler. Malheureusement nous avons tous la mémoire courte et une forte propension à penser que ça n'arrive qu'aux autres. De multiples raisons de ne pas le faire nous viennent à l'esprit :

C'est cher, c'est moche, ma femme ne veut pas, ma belle-mère non plus, on va me voir dans ma piscine, ça fait râler de devoir nettoyer le terrain du voisin, je suis trop vieux pour le faire... J'en passe des meilleures et des plus grossières. Mais la réponse est toujours la même, C'est la Loi !

Après un été particulièrement chaud et sec, au cours duquel les travaux de débroussaillage étaient impossibles, c'est le moment de procéder aux travaux, si ce n'est déjà fait. Je rappelle donc les dispositions de l'arrêté n° 2013008-0007 du 8.01.2013 qui impose de débroussailler sur 50 mètres autour des propriétés bâties, à charge du propriétaire des bâtiments.

Je rappelle que le brûlage peut être autorisé pour les déchets provenant des obligations de débroussaillage, sous réserve d'une déclaration d'incinération de végétaux. Les végétaux provenant des jardins, considérés comme déchets ménagers, doivent être amenés en déchetterie pour les petits volumes, et à la plateforme de broyage de VESTRIC pour les plus grandes quantités.

La brochure explicative des obligations de chacun et de la méthode à employer est disponible en mairie, je peux également l'envoyer par mail sur simple demande. Je me tiens à la disposition de tous les administrés pour leur expliquer cette réglementation et les conseiller au mieux pour l'exécution de ces travaux. Je me déplace au besoin sur le terrain pour ces conseils et explications. N'hésitez pas à me solliciter.

Pourquoi ?
Les opérations de débroussaillage ont pour objectif d'assurer la protection des personnes et des biens, de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies.

Comment ?

- 🍷 C'est éliminer les broussailles, les arbres morts, dépérissants ou dominés,
- 🍷 C'est supprimer les arbres et arbustes en densité excessive,
- 🍷 C'est élaguer jusqu'à 2 mètres au moins les sujets conservés.

C'est une obligation pour les propriétaires
Il appartient à un propriétaire d'un bien ou à ses ayants droits d'en assurer la protection.

Réglementation
La loi et l'arrêté préfectoral (consultable en mairie) imposent au propriétaire de réaliser un débroussaillage, qui diffère selon la localisation zonale du terrain sur le document d'urbanisme.

3 cas de figure :

- 🍷 En zone urbaine : le propriétaire du terrain débroussaillera l'intégralité de sa parcelle
- 🍷 En zone non urbaine : le propriétaire de la construction assurera le débroussaillage dans un rayon de 50 m autour de celle-ci et sur 10 m de part et d'autre de la voie d'accès, même si cette distance pénètre sur la propriété d'autrui.
- 🍷 Propriété à cheval sur une zone urbaine et non urbaine : l'obligation est soumise aux deux réglementations.

Débroussailler chez le voisin
Pour réaliser ces travaux obligatoires, il est impératif d'obtenir l'accord du voisin. S'il y a refus, il existe une procédure qui permet au maire de faire effectuer ces travaux d'office aux frais ou par celui à qui incombe l'obligation.

1^{er} cas : en zone urbaine avec construction

1^{er} cas : en zone urbaine sans construction

2^e cas : en zone non urbaine

3^e cas : à cheval sur une zone urbaine et une zone non urbaine

zone à débroussailler



Protection des compteurs d'eau contre le gel

L'hiver est là. Voici **quelques conseils** de la SAUR pour éviter le risque de détérioration des compteurs d'eau et de l'installation d'eau de votre habitation, disponibles sur <https://www.saur.com/communiqués-de-presse/gel-protéger-installation-deau/> :

Alors que les températures négatives arrivent, les installations d'eau des particuliers sont exposées au gel. La pression de l'eau gelée peut occasionner des casses et des fuites sur les compteurs et les canalisations. Saur donne quelques conseils pratiques pour éviter les désagréments.

Protéger son compteur d'eau :

Les compteurs d'eau sont placés sous la responsabilité des consommateurs. Il est important de bien les protéger pour éviter que des fuites apparaissent sous l'effet du gel sur les canalisations reliées au compteur.

Si la période de gel se prolonge : laisser couler un filet d'eau à l'un des robinets afin d'assurer une circulation constante dans votre réseau d'eau (procédé à n'utiliser bien entendu que pour de courtes périodes).

Eviter si possible d'interrompre totalement le chauffage durant les périodes de grand froid.

Entretien des conduits de cheminée

La période hivernale est souvent propice aux incendies de maisons, provoqués le plus fréquemment par les cheminées de chauffage au bois. Il y a également un risque important d'intoxication au monoxyde de carbone par des installations de chauffage mal entretenues ou vétustes.

C'est pourquoi il est important de rappeler **les règles** en la matière :

Suivant les normes N.F. D.T.U. 24-1, les conduits de cheminées doivent, dans la plupart des cas, être gainés sur toute la longueur et les souches de cheminées ne doivent pas avoir de parties en bois à moins de 8 centimètres de la partie extérieure.

Le ramonage de tous les conduits de fumées doit être effectué au moins une fois par an (article 31 du règlement sanitaire départemental).

Enfin les détecteurs de fumée sont obligatoires dans tous les locaux d'habitation.

Rappel au code de la route concernant les travaux de la RD12 (Route de Gallargues)

Les dispositifs dits «ralentisseurs» obéissent à des normes, qui sont scrupuleusement respectées par les entreprises réalisant les chantiers. Une réception de chantier est réalisée à la fin des travaux par les services du Conseil Départemental gestionnaire de la voirie.

Au cas où certains détracteurs ne l'auraient pas remarqué (peut-être parce qu'ils passent trop vite pour s'en apercevoir), **le lieu-dit «Grand chemin»** n'est pas situé en rase campagne entre SOMMIERES et GALLARGUES, mais **en agglomération**, et ce depuis de nombreuses années.

En conséquence la vitesse était jusqu'à ce jour **limitée à 50 Km/H**. De même, au regard des dispositions du Code de la Route article R.415-8 alinéa 2, la voie départementale perd son caractère prioritaire entre les panneaux d'entrée et sortie d'agglomération. C'est donc **la priorité à droite** qui s'applique.

Cependant, de nombreux accidents s'y sont produits ces dernières années, dont la plupart étaient liés à la vitesse inadaptée des véhicules.

Le dispositif mis en place a donc pour but principal d'obliger les usagers à adopter une vitesse beaucoup plus modérée, à laisser traverser les piétons et à laisser la priorité à droite due aux nombreux riverains jusque là ignorés et bafoués par des conducteurs trop pressés d'aller à leur travail ou d'en revenir.

Pour y parvenir, un simple panneau ne suffit pas à modérer les ardeurs des conducteurs, les seules solutions offertes sont des rétrécissements de voie de type «écluse» ou «chicane», ou des ralentisseurs. Dans tous les cas la vitesse autorisée doit être ramenée à 30 Km/H.

Les travaux sont supervisés par les services du Conseil Départemental, je puis vous assurer que toute la signalisation réglementaire sera mise en place.

Point de bobotisation donc, mais une ferme détermination des pouvoirs publics à protéger ses administrés, et à éviter aux élèves allant prendre le bus de se faire renverser. Les pistes cyclables viendront peut-être un jour, si la largeur de la voie le permet.

Olivier SALEUR, Policier municipal

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Stage post-permis

Le 28 novembre, **cette remise à niveau du code de la route** animée par **M. Stajano de l'Auto Ecole JP Conduite** à Aigues-Vives a réuni 16 personnes dans la salle J. Briard.

Ce public attentif à la présentation des **nouveaux panneaux** et des **nouvelles réglementations en vigueur** a participé activement en posant des questions sur des situations rencontrées ou inattendues.

Nous remercions M. Stajano pour son professionnalisme, son écoute et ses réponses précises.



Distribution des colis de Noël

Destinés aux aînés de 80 ans et plus résidant sur le village, les colis de Noël ont été distribués vendredi 13 décembre à la salle J. Briard. Chacun a apprécié ce moment de convivialité autour d'un goûter servi par les membres du CCAS.

Ce sont 124 colis de douceurs et produits de Noël qui ont été commandés cette année pour égayer les papilles de nos anciens.

Les colis non retirés à ce jour seront disponibles en mairie jusqu'au vendredi 10 janvier 2020. Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, veuillez nous contacter au CCAS 04.66.80.89.07.



Mutuelle Santé Communale

Depuis sa création par les CCAS des 10 communes de la Communauté des Communes, en mars 2015, **ce sont 60 familles sur Aubais** qui adhèrent à la Mutuelle Communale. Le contrat, qui propose **3 formules de garanties**, peut être souscrit par tous, actifs, retraités, sans emploi, professions libérales, artisans et commerçants, sans questionnaire médical, avec une garantie obsèques.

Pour tout renseignement, s'adresser au 04.66.22.76.69 ou à la conseillère au 06.83.12.69.08.

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, il est possible d'obtenir un rendez-vous à domicile avec la conseillère.



Plateforme de signalement :
www.arretonslesviolences.gouv.fr

En cas d'urgence :
**Appelez le 17(gendarmerie)
ou le 112**

Goûter des Aînés

Dans la salle des fêtes, nous accueillerons la troupe « **Délice d'Amour** » pour un spectacle qui vous fera voyager autour du monde.

Vous avez **65 ans et plus**, réservez cette date avec votre conjoint(e) et venez nous rejoindre pour passer un **agréable après-midi**.

Inscriptions jusqu'au 26 janvier 2020 à la Pâtisserie MARTIN, Epicerie DALLO ou au CCAS 04 66 80 89 07 et ccas@aubais.fr



**Nouveau spectacle
Nouvelle ambiance
pour le Goûter des Aînés
le dimanche 02 février 2020.**

Complémentaire santé solidaire (acs / cmu)

Grâce au dispositif « Aide à l'acquisition d'une couverture maladie complémentaire », les ménages aux revenus modestes ont eux aussi accès à une mutuelle gratuite à partir du 1er novembre 2019.

La couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) ont été fusionnées afin de permettre à davantage de personnes modestes de ne plus rien déboursier pour être soignées. **Selon les revenus et l'âge, cette complémentaire santé solidaire est gratuite ou coûte au maximum 30 euros par mois.** Elle peut couvrir l'ensemble de votre foyer.

Il faut effectuer une demande auprès de **son organisme d'assurance maladie de base (CPAM ou MSA)** pour y avoir accès. La procédure peut s'effectuer en ligne ou via un formulaire papier à envoyer ou à déposer à sa CPAM ou à sa caisse MSA. Une seule demande est à réaliser pour l'ensemble des membres du foyer.

Le CCAS se tient à votre disposition pour faire la démarche en fonction du montant du plafond annuel de ressources.

Le CCAS soutient financièrement certaines associations

les subventions suivantes ont été votées pour :

- la Ligue contre le Cancer / antenne de Sommières : 200 euros
- l'Association Le Maillon / Sommières (ex Secours Populaire) : 200 euros
- Les Restos du cœur : 250 euros
- Maison Familiale Rurale de Gallargues : 500 euros
- UNAPEI 30 (association pour l'aide aux familles de personnes handicapées) : 150 euros.

Enseignement des gestes qui sauvent



Union
Départementale
des Sapeurs-Pompiers
du GARD

En janvier, les enfants de la classe de CM2 participeront à la formation aux Gestes Qui Sauvent dispensée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Gard. Dans le cadre des actions du CCAS, cette instruction sera prise en charge afin que les élèves partent au collège avec un nouvel acquis.

Infos à retenir

Maison Familiale Rurale

Félicitations !!

A Léocadie BEKER, 19 ans et Manon MARTORELL, 18 ans
pour l'obtention de leur diplôme
BAC PRO services aux personnes et aux territoires

Loto Solidaire

organisé le 17 janvier 2020
à 19h dans la salle des fêtes

ÉTAT CIVIL

Naissances

Bienvenue à :

Luce, Ernestine, Alice POILVET née le 30 Août 2019 à MONTPELLIER
Clément BENOIT VAQUER né le 04 septembre 2019 à MONTPELLIER
Fallone, Reine, Claudette EGERT née le 09 septembre 2019 à NIMES
Ange, Patrick, Jérémy, David ALIBERTI CHABALIER né le 14 septembre 2019 à MONTPELLIER
Mackenzy, Lylo BAURANT née le 07 octobre 2019 en AVIGNON
Vynce, Sébastien BAURANT né le 07 octobre 2019 en AVIGNON
Elyo GONZALEZ ZAPATA né le 28 octobre 2019 à NIMES
Aziliz, Romane LUCAS née le 08 novembre 2019 à NIMES
Arthur, Léo, Raphaël, Yann TYSON LANDAIS né le 02 décembre 2019 à MONTPELLIER
Raphaël, Claude, Richard DARRAS CHOMEL né le 05 décembre 2019 à MONTPELLIER

Toutes nos félicitations à Annie Noguero, adjointe au Maire, Madeleine et Bruno Vessier, employés municipaux ainsi qu'à Olivier Saleur, notre policier municipal. Un petit enfant est venu agrandir leur famille.

Mariage

Tous nos voeux de bonheur à :

Nadine DUPUY et Christophe SOUSTRELLE qui se sont dit oui le 21 septembre 2019 à Aubais
Marine HUMBERT et Julien CHALEYSSIN qui se sont dit oui le 05 octobre 2019 à Aubais

Décès

Nos sincères condoléances à la famille et aux proches de :

Michel, Edouard SOCCORO décédé le 10 juillet 2019 à Tarragone (Espagne)
Louis, Elie, Jules CAUSSE décédé le 16 septembre 2019 à Aubais
Maryse, Augusta BRUN née SAUVANT décédée le 24 septembre 2019 à Aubais
Jacky, Jean-Claude, BOISSIER décédé le 24 septembre 2019 à Aubais
Jacqueline DASTUGUE décédée le 5 octobre 2019 à Lambesc
Joséphine, Ginette ANTHERIEU née RONCALETTI décédée le 25 octobre 2019 à Nîmes
Fernand, Fortuné FORESTIER décédé le 27 octobre 2019 à Aubais
Yves, René PERRIER décédé le 31 octobre 2019 à Aubais
Caroline, Jeanne VIGNAUD née GIMMELLI décédée le 31 octobre 2019 à Nîmes
Bruno, Michel, Dominique ROUSSEL décédé le 07 novembre 2019 à Nîmes
Françoise Sylvette PLAGNES née LUCCHESI décédée le 10 novembre 2019 à Aubais

NOUVEAU SUR AUBAIS....

La boutique «**les Pipelettes du Sud**» a ouvert début avril dans la ZA de l'Oreille, tenue par Agnès et Guylène, diplômées toutes les deux en coaching-relooking.

Un lieu unique de 100 m² où chaque femme peut trouver son identité et où les marques françaises sont à l'honneur. Il y a possibilité de privatiser le lieu pour un anniversaire, une soirée -filles ou un enterrement de vie de jeune fille.

Prêt-à-porter, bijoux, cadeaux...

**Ouvert tous les jeudis, vendredis
et samedis de 10h00 à 19h00**
Tél : 06 04 59 17 77



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

De nombreux aubaisiens soucieux du **devoir de mémoire** ont bravé le temps maussade pour rendre hommage aux disparus de la Grande Guerre 1914-1918.

Monsieur le Maire et les élus d'Aigues-Vives étaient venus assister à cette commémoration. Ils ont rejoint Madame le Maire, les élus et le Conseil Municipal des Jeunes devant le Monument aux Morts.

Monsieur Alain Dubreuil a pris la parole au nom des anciens combattants et a donné lecture du message de l'UFAC. Les jeunes du conseil municipal ont lu avec conviction un poème de Jacques Hubert Fraugier « 14-18 Folie meurtrière ». Madame le Maire a terminé les allocutions par la lecture du **message officiel** du secrétaire d'état chargé des anciens combattants et de la Mémoire.

La pena « Los Caballeros » a interprété avec brio des airs relatifs à cette époque : « le chant du Départ et « le régiment de Sambre et Meuse » et a clos la cérémonie par des thèmes plus légers avec « la caissière du Grand Café » ou « La Madelon »

Après la cérémonie aubaisienne, le cortège a rejoint Aigues-Vives pour assister à la cérémonie suivie du verre de l'amitié.



COMMISSION DE LA CULTURE & DES FESTIVITÉS

Ciné plein air

Après les chaudes soirées de cet été, celle du 28 septembre fut plus fraîche, ce qui n'a pas découragé les 80 personnes venues assister à la projection de ce magnifique **film de Nicolas Vannier « L'école buissonnière »**. Ce film a su intéresser toutes les générations, des enfants aux grands-parents,

Ces images magnifiques d'animaux sauvages et de paysages « à couper le souffle » ont transporté le public dans le centre de la France. Cet ouvrage est un **hymne à la nature** et plus particulièrement à la Sologne.

Ce fut également une occasion de **mettre à l'honneur notre belle place du « Chemin Neuf »** où l'on est si bien installé sous les marronniers. Chacun a pu profiter des délicieuses préparations du Food Truck « l'Atelier » tout en suivant l'histoire du petit Paul et du braconnier Totoche.

On peut dire que cet événement innovant a été un vrai **succès** et un **agréable moment de partage**.



Le bac jaune

Le changement des consignes de tri est effectif **depuis le 1er novembre 2019**, il permet de simplifier les consignes en ne retenant qu'une phrase : **Si c'est un emballage, je le mets au recyclage.**



Le jour de collecte est le jeudi

GUIDE DU TRI

DANS CE BAC, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Important : les emballages sont à déposer bien vidés en vrac dans les containers



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

+ NOUVEAU



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES PLASTIQUES



EMBALLAGES EN METAL

+ NOUVEAU



PETITS EMBALLAGES EN MÉTAL



EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
RHÔNY-VISTRE
-VIDOURLE

LA FIBRE ARRIVE A AUBAIS

Quelques explications techniques

Pour procéder au **déploiement de la fibre**, les gaines des réseaux téléphoniques et les **gainés des réseaux électriques existants seront utilisés afin de limiter les coûts des travaux.**

Le Département du Gard dans le cadre de sa doctrine WiGard (le réseau Très Haut Débit du Département) a lancé depuis 2019, les travaux de déploiements de la fibre.

Cela concerne 305 communes du Gard et connectera à la fibre 257 000 foyers ou locaux professionnels et entreprises d'ici 2022, avec un choix fort du Département : **0 € de contribution financière pour les 305 communes afin de lutter contre la fracture numérique.**

Pour Aubais

Notre village fait partie de la **1ère vague d'installation** de la fibre dans le Gard. Les travaux de mise en place de la fibre sur Aubais ont débuté avec l'installation de 5 sous-répartiteurs optiques aux adresses suivantes :

- o 468 Chemin des pins de la motte.
- o 460 Route de Gallargues (D12)
- o 25 Rue des Tonneliers
- o Croisement Rue Abbé Fabre/Plan des sœurs
- o 144 Route de Congénies



Point de Mutualisation route de Congénies

Station d'épuration

Monsieur Didier Lauga, **Préfet du Gard**, Monsieur Denis Bouad, **Président du Département du Gard**, nous ont honorés de leur présence pour l'inauguration de la nouvelle station d'épuration ce jeudi 5 décembre 2019 ; Avaient également répondu à notre invitation, Caroline Breschit Conseillère Départementale du canton, Henry Brin Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gard, Philippe Gras Maire de Codognan, Marie-Josée Pellet Maire de Junas, André Sauzède Maire de Calvisson.

Cette cérémonie a permis la traditionnelle découpe du ruban mais surtout de remercier les entreprises et les partenaires financeurs, Agence de l'Eau et Département du Gard.

Petit historique

L'ancienne station d'épuration prévue pour 1 500 équivalents habitants et datant des années 70 était devenue obsolète ; elle ne répondait plus aux besoins de la population.

Pour information, **l'équivalent habitant est une unité de mesure** permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration avec pour base la quantité de pollution émise par personne et par jour.

La nouvelle station d'épuration est prévue pour 3 000 équivalents habitants, **on double donc la capacité de traitement des effluents** ; les travaux ont débuté en 2017, le raccordement du réseau existant a été fait le 25 avril 2018, la réception des travaux en mai 2019.

Quelques chiffres

Le **coût total** de la station d'épuration s'élève à **2 294 000 euros**. Ce montant comprend le transfert du réseau de l'ancienne station à la nouvelle pour **193 017 euros** et la construction de l'usine de traitement pour **1 031 547 euros**.

L'Agence de l'Eau a subventionné le projet à hauteur de **784 500 euros** et le Département du Gard à hauteur de **464 500 euros**.

La commune a fait un emprunt de **800 000 euros** et le solde de **245 000 euros** a été pris sur les fonds propres du budget de l'eau et assainissement.

Pour rappel, le fameux adage « l'eau paye l'eau » est ici de mise, contrairement à ce qui est dit de ci de là, ce ne sont pas les impôts locaux qui financent cette ouvrage mais bien la redevance de l'eau prévue à cet effet.



Un super voyage scolaire !

Les classes de Mmes Cam et Cartwright sont parties les 18 et 19 novembre en **mini-classe verte** à Méjannes le Clap sur le thème des grottes et de la préhistoire. Mini mais bien remplie ! Jugez plutôt :

Découverte de l'aven d'Orgnac, visite active du musée de la préhistoire, démonstration du feu, ateliers de peinture préhistorique pour le premier jour !

Suivis, bien sûr de l'installation, au centre Gard-découverte, d'un bon repas, d'un petit film et chacun s'est endormi ... épuisé !

Pour se réveiller en pleine forme pour la deuxième journée, plus sportive celle-ci : spéléologie et tir à l'arc au programme !

Plein de beaux souvenirs !



Un gendarme à l'école...

Un gendarme de la brigade mobile et un bénévole de la Sécurité routière sont venus à l'école pour faire passer le permis vélo aux élèves de CM2.

Déroulement de la journée

Le jeudi 17 octobre 2019, les deux intervenants ont installé une piste de vélo dans la cour de l'école élémentaire.

Deux groupes de CM2 ont été formés.

La journée s'est déroulée en deux étapes : une partie théorique en classe avec un gendarme et une partie pratique sur les vélos avec Richard.

Qu'ont-ils appris ?

Ils ont appris à respecter le code de la route, à rouler en sécurité (porter des bandes réfléchissantes), à débusquer les dangers (voitures, intersections, piétons...).

Certains ont appris à faire du vélo.

Les résultats

Les élèves ont circulé sur un parcours avec des panneaux de signalisation et des épreuves d'agilité à vélo. Ils gagnaient des points en réussissant.

Le test de théorie était aussi noté.

Tom Bloch a remporté le plus de points, il participera donc à une journée Prévention Routière à Nîmes. Bravo à lui !

Une récompense

Richard a dit aux élèves d'Aubais qu'ils étaient les meilleurs qu'il avait eus cette année pour le vélo.

Tous étaient fiers. Ce fut une belle journée.

Les Verts

La Banque alimentaire



Il y a eu des interventions d'une bénévole à l'école.

Qu'est-ce que la banque Alimentaire ?

Sa mission est très importante : elle aide ceux qui en ont besoin à se nourrir (Sans domicile fixe mais aussi des familles).

Les bénévoles récupèrent de la nourriture dans les supermarchés : produits près de la date de péremption ou ouverts et surplus des producteurs locaux.

Les bénévoles vont aussi dans les écoles pour informer des besoins et proposer une collecte.

Comment aider la Banque alimentaire ?

Chaque année une collecte nationale a lieu dans les supermarchés pour des produits secs et d'hygiène. Cette année les 29,30 novembre et 1er Décembre. Allez-y !

Vous pouvez aussi aider en devenant bénévoles.

Le défi recyclum

Recyclez pour nous aider.

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 doivent réaliser des défis.

De quoi s'agit-il ?

Informez sur le recyclage pour que le maximum d'ampoules soit recyclé.

Pourquoi ?

Chaque fois qu'une classe réalise un défi, un compteur monte.

Quand il atteint un certain seuil une mission est déclenchée pour électrifier des écoles à l'autre bout du monde.

Comment recycler les ampoules ?

Il faut les déposer dans les bacs spécifiques dans les supermarchés.

À l'école, les enfants réalisent des défis et vous, vous recyclez vos ampoules usagées !

À bientôt pour des nouvelles des missions.

Les CM1/CM2



CENTRE DE LOISIRS

Halloween 31 octobre 2019

Comme chaque année, les enfants du **Centre de Loisirs** ont fait le tour du village pour récolter des friandises.

En route, ils se sont arrêtés à la mairie où Madame le Maire les a reçus dans son bureau et a remis à tous les enfants les bonbons tant attendus. Les enfants étaient enchantés et un peu impressionnés d'entrer dans le bureau de Madame le Maire.

Cette année tout particulièrement, le village a vibré au son des crécelles. Ces petits monstres ont animé les rues du village. C'était une vraie joie de les entendre.



MARCHE DE NOËL



Le samedi 14 décembre, le marché de Noël nouvelle version a ouvert ses portes au public avec les Fanfarons de Noël qui nous ont accompagnés tout au long de l'après-midi avec les musiques de Noël.

Ces 2 jours se sont déroulés sous un ciel clément et dans une **ambiance festive** comme on aime en voir dans notre village

De **nombreux exposants** avaient répondu présents pour cette **16ème édition**. Idées cadeaux, produits du terroir, artisanat local. Chacun pouvait y trouver son bonheur.

Au programme de ces 2 jours : concours de bonnets, tombola au profit des «Blouses Roses», atelier maquillage, atelier photo, projection du film d'animation «Zootopique», la structure gonflable.....



Les résultats du concours de bonnets :

Le premier prix a été remporté par **Cathalina Gourat**. Elle a gagné 4 places pour aller voir Disney sur glace à Montpellier.

Louison Delbart a remporté 2 places de cinéma Kinépolis à Nîmes. Tous les autres participants ont reçu 4 places de bowling.

La tombola tenue par le **Conseil Municipal des Jeunes** a permis de récolter **298 euros** qui seront reversés aux **Blouses Roses**.



Le dimanche, la Fée Agnès et ses Dames de Cœur ont offert aux petits un **Noël féerique et inoubliable**. Blanche-Neige, Cendrillon, Minnie, Maléfic, Elsa, la Reine des Neiges et sa sœur Anna, Princesse Sofia, Pocahontas ont enchanté petits et grands en reprenant des chants de Noël avec le groupe Diapa'zon. L'animation orchestrée par **Cyril** a contribué à la magie du moment.

Le Père Noël a fait une visite surprise aux enfants, heureux de pouvoir lui murmurer à l'oreille la liste de leurs cadeaux. Les enfants ont ensuite pu partager un goûter avec leurs héros préférés.

Une bien belle édition 2019 aux dires des habitants et des participants.



JOURNEES DU PATRIMOINE

Le thème de ces deux journées étant Art et Patrimoine, mettre en lien le patrimoine architectural aubaisien dans ses lieux emblématiques sublimés par la vision personnelle des artistes est devenu une évidence.

C'est ainsi qu'une dizaine d'artistes aubaisiens a participé à cet évènement original en proposant sa vision sur les particularités de notre village : les monuments mais aussi les rues, les places, les maisons, les Halles et les fameuses Empègues.

L'exposition artistique s'est tenue dans les salles voûtées du château où un accrochage aéré mettait en valeur chaque tableau. La grande salle accueillait les rues ainsi que le château ; la salle du taureau recevait elle le Moulin de Carrière, la chapelle de Saint Nazaire et le lavoir.

Une brochure comprenant le plan du village et un itinéraire permettait de déambuler dans les vieux quartiers. A chaque étape, des photos des tableaux étaient affichées, accompagnées d'un commentaire explicatif permettant aux visiteurs de s'imprégner de l'atmosphère particulière des lieux.

Cette exposition a connu un véritable succès, avec le vendredi et le lundi, la participation des écoles élémentaire et maternelle. Les enfants ont d'une part retrouvé les lieux présentés sur les tableaux et d'autre part réfléchi aux différentes techniques picturales utilisées par les artistes. Ils ont tous été fascinés par la bâche comportant toutes les empègues (depuis 1949) gracieusement prêtée par Yves Martin et par la fameuse glacière effrayante par sa profondeur et pourtant attirante. Au total, ce sont plus de 200 enfants qui ont participé à cette exposition.

Durant le week-end, Mireille dans le pavillon central a accueilli plus de 200 visiteurs intéressés par l'histoire du château et ses particularités architecturales. Ils ont poursuivi leur visite par les salles voûtées avant de suivre le circuit et ce malgré les averses.

Un grand merci aux artistes, aux enseignants et aux services techniques sans qui ce projet n'aurait pu se réaliser.



LUMIERE SUR ...

Mathilde SALQUE

Une cavalière aubaisienne de 23 ans a brillamment participé au Championnat de France d'équitation avec son club de Bouillargues.

En effet, Mathilde Salque a obtenu **la médaille d'or** dans la discipline « Pony Games » catégorie Club Elite.

Conquérir un titre et une médaille d'or lors du Championnat de France est un évènement majeur dans la vie d'un cavalier.

Nous félicitons Mathilde pour cette performance qui concrétise son travail assidu et sérieux.



Cette année les expositions de peintures, sculptures et photographies... au Moulin de Carrière ont reçu la visite de près de 2000 personnes.

Les vernissages se déroulant dans une ambiance cordiale et chaleureuse ont bénéficié de la présence de Madame le Maire Pilar Chaleysin, des élus adjoints à la culture Brigitte Bohm pour Aubais et Adeline Martinez pour Villetelle. Lors de la participation de Jean Pierre Navas maire de Villetelle, il a été souligné la volonté commune de la part des deux élus de faire vivre ce lieu magnifique au travers de la gestion en SIVOM, preuve de l'amitié qui lie nos deux villages.

Rappel des diverses expositions :

- **Expo. de réouverture N°1** : « Au fil de l'eau » avec Françoise Rutillet artiste assidue du Moulin, et Gérard Desfeux tous deux peintres figuratifs s'inspirant de la nature et de l'émotion qu'elle leur procure.
- **Expo. N°2** : « l'Exposition éclectique » par Jöel Bonnaud, rétrospective de 20 ans de créations, de ses débuts à ses derniers portraits très vifs et colorés.
- **Expo. N°3** : L'atelier de peinture du foyer rural d'Aubais a proposé le travail d'une vingtaine de ses élèves.
- **Expo. N°4** : Nicole Vallat, Sculptrice et Christian Canac peintre abstrait, nous ont dévoilé « les couleurs de la vie ».
- **Expo N°5** : Trois photographes Vsr/Art, Hervé Manse et Angélique Laurent dans « sur les rives du Vidourle » nous ont offert leurs regards sur les fêtes votives de la région, de la Roussataïo du Vidourle et de leurs différents univers artistiques. A cette occasion les Créas du Duos ont proposé des articles en bois chantourné et fer.
- **Expo N°6** : L'association des « Peintres en liberté » de Saint Laurent d'Aigouze travaillent ensemble nous ont fait découvrir différentes techniques : des pastels de Claudine Domenech aux aquarelles de Monsieur Arcaro en passant par les acryliques de Sara Thomas...
- **Expo N°7** : « De la Matière à l'infini » a clôturé la saison 2019 avec Carlotta Sanjuan, artiste peintre péruvienne utilisant le mix média (mélange de techniques et de matière) et Arnaud Chabanon sculpteur camarguais dont le travail se fait connaître dans toute la région de la féria de Nîmes au trophée des manades des Saintes Maries de la mer.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le 16 octobre, les **membres du CMJ** se sont réunis afin d'aborder l'organisation de la Commémoration du 11 novembre ainsi que leur participation au Marché de Noël.

Accompagnés par Mireille et Brigitte, ils ont rendu visite à la **Petite Epicerie qui participait à « Octobre Rose »**. L'illumination de la rue Grousset était magique et nos jeunes ados ont apprécié le spectacle. **Ils ont ensuite glissé un chèque, au nom de l'institut de cancérologie Arnaud de Villeneuve**, dans la boîte préparée à cet effet.

Ils ont ainsi marqué leur soutien à cette campagne nationale.



COMMISSION DE L'URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE			
SCI BONIVAL	248 chemin de la Cabane de Trial	Refusée	07/10/2019
RISCO Claude	153 impasse des Lavadins	Sans suite	17/10/2019
MONTIEL Marina	438 chemin de sous les clos	Accordée	25/10/2019
PELLET Olivier	210 chemin du Travers	Annulé	14/11/2019
PINAULT Florian		Sans suite	07/11/2019
DENIS Bernard	1155 Route d'Aigues Vives	Accordé	28/11/2019
BALDEN Patrick	160 Chemin du Moulin de Carrières ZA L'Oreille	Accordé	26/11/2019

DECLARATION PREALABLE			
YELA-FAURE Sylvie	160 Rte d'Aigues-Vives	Non opposition	17/10/2019
ROOSE MALHAPPE	6 rue du Pialat	Non opposition	08/10/2019
SOUVERVILLE Nicolas	225 chemin des pins	Non opposition	10/10/2019
BEOLETTO Philippe	206 chemin de Lagardie	Non opposition	14/10/2019
JAUBERT Eric	330 chemin Vieux	Opposition	25/10/2019
DESWEEMER Stéphanie	45 impasse des Coronilles	Non opposition	30/10/2019
BOISSON Didier	620 Chemin du Pioch	Non opposition	12/11/2019
DESIRA Cédric	159 chemin du Mas de Bataille	Non opposition	15/11/2019
SAS IMMOMEX	18 rue des Tonneliers	Opposition	18/11/2019
CHARRON Patrick	201 Impasse de la Combe	Non opposition	26/11/2019
ROUSSEAU Antoine	10 Rue du Nord	Non opposition	28/11/2019
CRESPO Céline	10 Rue des Cazeaux	Non opposition	28/11/2019

A VENIR....

LA POSTE

A partir du 3 février 2020, la poste change ses horaires :

Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi : de 9h à 12h

Mardi : de 9h30 à 12h

Mercredi fermé

Pour rappel :

Il est important de bien positionner vos adresses sur les enveloppes afin d'éviter des problèmes dans le traitement du courrier dans les tris postaux. L'adresse doit être située sur **la partie inférieure droite** des enveloppes et **écrite en script**, la fiabilité et la vitesse de distribution du courrier en dépendent.

DON DU SANG

Jeudi 9 janvier	14h – 19h30	Aigues-Vives – Salle Jean Bosc
Vendredi 31 janvier	14h-19h	Sommières - Collège
Mercredi 25 mars	9h – 19h30	Calvisson - foyer
Et plus de dates sur : https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte		



ASCA

L'ASSOCIATION poursuit son activité toujours plus particulièrement orientée vers les projets en besoin de soutien associatif dans les domaines Sport et Culture.

Elle tiendra son Assemblée Générale 2018 – 2019

vendredi 24 janvier 2020 à partir de 18h30

Salle Jeanne Briard, Place du Château

THÉÂTRE – L'ESPELIDO

La troupe se consacre à la préparation de sa saison printemps / été 2019 avec comme aboutissement la présentation de son spectacle de fin d'année, prévu pour octobre / novembre prochain.

Notre équipe est au complet, chacun bien à son rôle, nous n'avons pas lieu de prévoir de « casting » supplémentaire.

ÉDITION : « À PROPOS D'AUBAIS » 25 ans de vie aubaisienne.

Cet ouvrage dont l'édition, rappelons-le, a été intégralement assurée par l'ASCA pour que le souvenir n'en soit pas perdu, est disponible en dépôt à la Boulangerie Philippe Martin, avenue Léonard, au prix de 20 euros.

Judo Club Aubaisien



La saison sportive 2019/2020 est bien lancée pour nos judokas aubaisiens.

Dimanche 24 Novembre avait lieu à Bagnols/Cèze la deuxième journée du championnat départemental benjamin / minime. Nos judokas ont bien représenté le JCA.

Chez les benjamins -60 kg, **Tristan Sanchez** s'est montré beaucoup plus combatif que les dernières fois. Il a su s'imposer au kumikata (la garde) et a pris l'initiative. Cette bonne attitude lui a permis de décrocher la médaille de bronze. Bravo!

Gabin Ollagnier (1ère année minime) confirme ses progrès. Il est autoritaire à la prise de garde, ose attaquer, malheureusement, le manque d'expérience et de confiance en lui ne lui permettent pas de sortir de poule en -42 kg. Tu avances, accroche toi!

Yann Douaouia se laisse encore un peu envahir par le stress. Il est volontaire, combatif, mais pas assez relâché pour pouvoir attaquer efficacement. C'est dommage car il aurait pu mieux performer. Il faut persévérer.

Lucas Guillard semblait en mesure de remporter le titre des -34 kg. Il gagne rapidement et « facilement » les trois combats de poules (il met ippon au futur vainqueur de la catégorie en quelques secondes). En demi-finale, il ne trouve pas de solution, passe « à côté » et devra se contenter de la médaille de bronze et de regrets.

Félicitations à nos combattants !

On se remet à l'entraînement et on se prépare pour les futures échéances...

Le mercredi 27 Novembre les poussins (2011/2010) et les benjamins (2009/2008) se retrouvaient à La Calmette pour la **première journée du tournoi des 4 saisons**. Nous n'avons pas encore au moment où nous écrivons ces lignes les résultats de nos sportifs, ils seront consultables sur le site du club : judoclubaubais.sportsregions.fr.

Le mercredi 18 décembre s'est déroulée l'animation de Noël au cours de laquelle les judokas ont pu inviter leurs parents à pratiquer avec eux. C'était un moment de partage et de convivialité, terminé par un apéritif partagé.

Nous organiserons cette année encore, plusieurs manifestations à Aubais:

-Nous recevrons la 3ème journée du tournoi des 4 saisons le 25 mars et organiserons un inter clubs pour tous les judokas le 28 mars.

-Le stage sportif multi activités qui connaît un vif succès se tiendra du 5 au 8 d'avril.

-Le repas de fin d'année se tiendra au Parc des Aubrys le dimanche 7 juin

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.



CHRONIQUE DES ASSOCIATIONS

APE

L'Ape a élu un nouveau bureau lors de son AG du 11 Octobre et s'est entourée de nouveaux bénévoles . Ce début d'année scolaire a été riche en événements, permettant aux enfants de se retrouver et de s'amuser dans des ambiances très différentes. A savoir :

- **La kermesse**, dont le temps maussade n'a pas eu raison des nombreux enfants venus s'amuser et profiter des nouvelles activités : tour de poney, jeu des senteurs, basket, ...
- **Halloween**, où plus d'une centaine de participants a déambulé dans les rues d'Aubais au clair de lune, pour continuer l'évènement au foyer, où un repas tiré du sac a été proposé dans une ambiance de convivialité et de partage.
- **Le Loto des écoles**, qui comme chaque année regroupe les générations autour de cette soirée si conviviale, animée par l'école et l'APE.

Merci à tous les parents pour leur soutien et leurs talents culinaires et pâtisseries qui ravissent chaque fois les papilles de nos pupilles et bien sûr aux enfants pour leurs sourires qui font oublier tous les efforts mis en œuvre pour organiser ces évènements !



SAVE THE DATES : 3 dates importantes

Carnaval : 25 Avril 2020

Cross des écoles : 12 Mai 2020

Fête des écoles : 26 Juin 2020



Les Amis de Saint-Nazaire

Journées du patrimoine 2019 à la Chapelle de Saint-Nazaire

Lors des Journées du Patrimoine, c'est une centaine de personnes qui est venue découvrir ou redécouvrir la Chapelle de Saint-Nazaire, avec toujours autant de plaisir..

A cette occasion, Madame Nadia DUTHOO, nous avait fait une démonstration de la restauration de tableau, ce qui a passionné les visiteurs. On pouvait admirer ce délicat travail sur un des tableaux exposé dans la Chapelle (dont on peut voir le contraste) et les explications données ont permis d'apprécier toute la technicité de cette restauration.

L'Assemblée générale des Amis de Saint-Nazaire d'Aubais se tiendra le **Vendredi 31 janvier 2020 à 18 H 30** à la Salle Jeanne Briard, Place du Château à Aubais

VENEZ NOMBREUX.



Les Foulées Aubaisiennes

Malgré une météo exécrable, ce sont près de 400 coureurs (389) qui sont venus s'affronter sur le beau parcours des Foulées Abaisiennes. Sans compter nos 76 petits coureurs en herbe qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour honorer leur dossard.

Cette année, outre la présence de nos fidèles champions et bien entendu la présence de Pascal Campet notre champion local, nous avons eu l'agréable surprise d'accueillir Robert Mwangi, coureur Kenyan (2h10' sur son dernier marathon) qui a aisément remporté le 10 Km en 35'21». Chez les dames, c'est Aurélie Lopez qui a gagné en 47'36».

Ce sont nos amis de « FreeRun» qui ont remporté le challenge du meilleur club représenté.

Comme chaque année, tout le monde s'est mobilisé pour que la fête soit à la hauteur de nos ambitions aussi, nous remercions Madame la Maire pour sa présence et l'équipe technique pour son aide indispensable à la préparation du parcours.

Bravo et merci à tous les bénévoles, tant sur la partie garrigue que dans le village, qui ont fait le maximum pour que les coureurs soient reçus dans les meilleures conditions de sécurité et de convivialité.

Cette année encore ce sont près de 30 sponsors dont 17 entreprises Aubaisiennes qui nous ont renouvelé leur confiance indispensable pour l'organisation de cet événement.

Enfin, nous terminerons par un grand merci à toutes les Aubaisiennes et à tous les Aubaisiens présents le jour de la course et nous souhaitons à tous un bon Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.



Tango argentin

Les 22, 23 et 24 novembre a eu lieu le 3ème WE Milonguero, rencontre (encuentro) des danseur-seuses de tango argentin. Ce sont 230 tangueras et tangueros, passionné-es, venu-es de toute l'Europe, qui durant les 3 jours et 5 milongas (bals) ont vibré aux sonorités argentines de 5 DJs internationaux (Venise, Italie, Grèce, France et Suisse).

Ce fut une très belle réussite et l'équipe de l'association WE Milonguero est déjà tournée vers la 4ème édition.

Tous nos remerciements à Madame Le Maire et les services municipaux pour leur disponibilité, le prêt de la salle et du matériel qui ont participé grandement à la qualité de notre événement.

Nathalie Ollier, présidente

Pour toute l'équipe de WE Milonguero



CHRONIQUE DES ASSOCIATIONS

Baila flamenco Aubais

L'équipe Baila Flamenco a fait sa rentrée 2019/20 dans la salle Jenne Briard place du château a Aubais
Venez apprendre les différentes danses Espagnoles : Sevillane Rumba Flamenco...

Les cours ont lieu le Lundi pour les confirmés

le Jeudi pour les débutants et enfants...

Information 06 88 65 73 85

bailaflamenco30@orange.fr

La Présidente et toutes l'équipe BAILA FLAMENCO...

Vous souhaitez de Bonnes Fêtes et une très heureuse année 2020...



Les amis d'Aubais

C'est avec une très grande tristesse que nous avons appris le décès de notre précédente présidente : Jacqueline Dastugue. Elle s'est occupée du club pendant plus de vingt ans. Elle a été à l'origine du marché de Noël, des marches autour d'Aubais, des sorties d'un jour et des voyages d'une semaine dans des pays lointains, sans oublier les jeux de société organisés au club. Jacqueline restera longtemps dans nos mémoires.
Au revoir Jacqueline.



Le traditionnel pique-nique d'automne s'est déroulé en octobre dernier autour des 3 moulins de Calvisson. Par chance, nous sommes passés entre les gouttes et nous avons pu randonner sous la houlette de Régis. Le couscous qui attendait a ravi les marcheurs.

Les **marches du lundi** ont lieu pendant la période hivernale de **9H à 11H** et pour le **Jeudi de 8H30 à 11H30, départ place du château.**

En **juin 2020**, nous organisons un voyage d'**une semaine à travers les plus beaux sites de la Sicile**. Si vous êtes intéressés, contactez Yolande Challier au : 04 66 80 76 63.

L'Assemblée Générale du club aura lieu le Lundi 20 Janvier 2020 au foyer communal.

Le bureau vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et une très bonne année 2020.

Le Club Taurin la Bourgino

Nous souhaitons un joyeux Noël et une bonne année à nos sociétaires et aux véritables amateurs de nos traditions taurines. Le samedi 16 novembre sortie à la Manade RAYNAUD pour le bistournage avec déjeuner Repas superbe journée un temps idéal plus de 70 personnes se sont régalingés au repas avec mise à disposition d'un autocar.

Le bureau prépare la saison 2020 les Manades sont en cours de recherche. Notre 3ème Trophée aura lieu avant la fête le Dimanche 10 Août 2020.

Nous avons tenu notre assemblée générale ordinaire le Vendredi 13 Décembre 2019. Compte rendu moral et financier, mot du Président suivie du pot de l'amitié.

Nous vous tiendrons au courant des prochaines dates le plus tôt possible.

Notre loto aura lieu le samedi 08 février 2020 à partir de 17heures.

Encore joyeux Noël à toutes et tous et une merveilleuse année aux aficionados des traditions taurines.

Le bureau



GARD O DOG

3^e CANICROSS DES GARRIGUES

2 jours de courses AUBAIS

8 et 9 Février 2020

Samedi Parcours Court POUR TOUS Canicross en NOCTURNE 4kms Enfant1 - 1KM Enfant2 - 2KM	Dimanche Parcours long 7kms Canil-trott 4km Enfant1 - 1KM Enfant2 - 2KM
--	---

Canicross Canil-VTT Canil-Trott sur les 2 jours bien sûr

BUVETTE ET RESTAURATION + REPAS DU SOIR (sur réservation)

INSCRIPTIONS SUR www.canicomet.fr /+ d'info Gladys au 06 79 29 13 72

Retour sur le nettoyage des garrigues du 16/11/19

C'est par un temps magnifique qu'une quarantaine de motivés ainsi que Mme le maire, se sont rendus au chemin de Rouvignargues afin de procéder au nettoyage de notre campagne.

Cette opération était menée par le club de canicross les GARD O DOG et a permis de récolter environ 150 kg de déchets en tout genre. Merci à la mairie pour le prêt du camion ainsi qu'à Mr Rosso, agent municipal, de nous avoir aidé bénévolement.

Notre club est très engagé dans le respect de l'environnement et de la nature, nos disciplines ralliant les causes animales et environnementales.

N'oublions pas que nous sommes tous responsables de la préservation de notre campagne et ainsi participer au maintien de l'écologie de notre planète.

Rendez-vous à tous le 08/09 février 2020 afin de venir nous rencontrer lors du 3^{ème} canicross des garrigues !



Les Survoltés

L'association aubaisienne Les Survoltés, à l'origine du parc photovoltaïque citoyen situé en bas du village, près de la déchèterie, est heureuse d'accueillir son premier salarié, Clément Espaze. Clément est arrivé le 18 novembre dernier, il a 25 ans et est titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'École des Mines de Nantes. Son enthousiasme et ses compétences nous ont convaincus. Accompagné des bénévoles de l'association (dont le nombre continue d'augmenter cette année), Clément sera chargé de mettre en œuvre le nouveau projet co-financé par La Région Occitanie et l'Ademe, et confié aux Survoltés. Ce projet, qui concerne dans un premier temps 5 communautés de communes (CCRVV, Pays de Sommières, Petite Camargue, Pays de Lunel et Piémont Cévenol), vise 4 publics distincts :

- [particuliers] nous souhaitons accompagner les familles qui désirent réduire leur facture énergétique, installer des panneaux solaires sur leur toiture (chauffage, vente ou autoconsommation d'électricité, etc). Le premier contact avec l'association pour une pré-étude est gratuit pour les adhérents, n'hésitez pas à nous solliciter !

- [collectivités] l'association est également chargée d'accompagner les collectivités territoriales à réaliser leur Plan Climat (PCAET). Trois premières conventions avec les communautés de communes de Petite Camargue, CCRVV et Piémont Cévenol sont déjà en cours de discussion.

- [associations] les Survoltés vont travailler avec d'autres collectifs pour la réalisation de projets similaires à celui d'Aubais. Quatre aventures citoyennes sont déjà dans les tuyaux !

- [entreprises] les Survoltés vont être mandatés par le Conseil d'Administration d'un établissement de l'économie sociale et solidaire pour plus de 2000 m2 de toitures photovoltaïques sur ses bâtiments.

Nous vous donnons RDV dans quelques mois, pour notre Assemblée Générale autour de la transition écologique, au cours de laquelle nous vous présenterons les premiers projets mis en œuvre...

Contact : contact@survoltes.fr / 07 66 58 08 27 / <http://survoltes.fr>



Clément Espaze à son bureau, à la mairie de Vérargues, faute de place à Aubais.

Foyer rural

L'Association change de nom et s'appellera désormais Foyer René Trial.

La bibliothèque vous invite à venir profiter de ses nombreux volumes complétés chaque année par de nouveaux ouvrages. Ce mois-ci nous venons de rentrer une quarantaine de livres pour adultes et enfants.

Pour son concours Lire en Fête, elle a choisi le thème suivant : « mon plus beau souvenir ». Ce concours est ouvert à tous les enfants et adultes.

Notre association propose une après-midi récréative le mercredi 15 janvier 2020 à 15h au foyer communal

Une fable clownesque et fantastique à voir en famille présentée par la compagnie GAF ALU.

Pataruc est un clown innocent dont sa vie se passe sur un arbre. Une nuit, une fée se débrouille pour le faire tomber sur un livre....

La formation de notre nouveau bureau après l'Assemblée Générale du 13 novembre se compose des membres suivants :

Présidente	Dominique RAYNAUD
Vice Présidente	Christiane CHALOPET
Secrétaire	Pascale RANIERI
Secrétaire adjointe	Geneviève PRUNAC
Trésorier	Jean TUZET
Trésorier adjoint	Jean Pierre VERRIER

Nous n'avons pas repris nos activités sans une pensée émue pour notre amie Sylvie PERNOT, décédée prématurément au mois de septembre. Elle nous a accompagnés, en sa qualité de membre actif au sein de notre association, pendant de nombreuses années.

Bonne fin d'année à tous.

La Présidente Dominique RAYNAUD

PLUVIOMETRIE

Lors de l'épisode méditerranéen du mois d'octobre , il est tombé le

lundi 21 16 mm
mardi 22 13 mm
mercredi 23 46 mm
soit un total de 75mm d'eau

Sur le mois de novembre, 170 mm d'eau ont été relevés.

AGENDA

Janvier 2020		
Vendredi 10 à 19h00	Voeux du Maire	Salle des fêtes
Mercredi 15 à 15h00	Spectacle pour enfants et famille Foyer Rural	Salle des fêtes
Vendredi 17 à 19h00	Loto solidaire	Salle des fêtes
Lundi 20	Assemblée Générale Les Amis d'Aubais	Salle des fêtes
Vendredi 24	Assemblée Générale ASCA	salle Jeanne Briard
Vendredi 31	Assemblée Générale Les Amis de Saint Nazaire	Salle des fêtes
Février 2020		
Dimanche 02 à 15h	Goûter des Aînés organisé par le CCAS	Salle des fêtes
Samedi 08	Loto du Club Taurin	Salle des fêtes
Dimanche 16	Assemblée Générale Gard O Deuchs	Salle des fêtes
Mars 2020		
Dimanche 15	Elections Municipales 1er tour	Salle des fêtes
Dimanche 22	Elections Municipales 2ème tour	Salle des fêtes
Du mercredi 25 au samedi 28	Tournoi des 4 Saisons Judo Club	Salle des fêtes

N° À SAVOIR

Pompiers : 18 (fixe) 112 (portable)

Policier municipal : police.municipale@aubais.fr - 06.15.45.34.47

Gendarmerie : 17 / 04.66.80.03.29

Police intercommunale : 04.66.53.25.51 (à partir de 18h30, 7j/7j)

SAMU : 15

Violences faites aux Femmes : 3919 ou 17 en cas d'urgence

SAUR (Eau potable) : Service Client - 04.30.62.10.00
Dépannage - 04.30.62.10.08

AQUALTER (Eaux usées) : 04.67.04.26.79

Eclairage Public SPIE : 0.800.055.066 (n° vert)

Gaz : 0.810.433.030

Electricité : 09.726.750.30

Orange : Service commercial : 10.14 Dépannage 7 j/7 : 39.00

MÉDICAL

MEDECINS GENERALISTES	04.66.80.79.30	Dr Michel CADILHAC	Centre Médical M.N.R. 1, Lotissement La Condamine
	04.66.77.11.68	Dr François LUCAS	
	04.66.80.72.07	Dr Sylvestre SARRUT	Chemin du Mas de la Vieille
PHARMACIE	04.66.80.72.42	Lundi au vendredi	8h50/12h30 – 14h30/19h30
		Samedi	8h50/14h
DENTISTES	04.66.80.70.14	Dr Mathias LACROIX	Centre Médical M.N.R. 1, Lotissement La Condamine
		Dr Céline BRES	
		Dr Ariane TRAVAUX	
INFIRMIERES	04.66.80.70.50	Nathalie MARION	1, Route d'Aigues Vives
	06.75.87.08.99	Sylvie COPP (04.66.80.20.44)	
	06.69.00.69.31	Adeline GALTIER	44, Chemin des Détours
	04.66.35.22.50	Montserrat FERRES CARRION	4, Rue Mastroquet
	06.24.48.23.51	Corinne QUITTET	
	06.77.13.01.63	Anne-Marie GENEVOIS	
	06.82.32.88.00	Stéphanie ORIOL	902, Route d'Aigues-Vives
SAGE-FEMME	07.70.08.54.81	Mme COLLET	1, Route d'Aigues Vives
PSYCHOLOGUE	06.60.81.02.22	Mme Florence MATELAK	290, Chemin de Sous les Clos
OSTÉOPATHE	07.78.38.05.48	Margaux LOVETRI	40, Chemin du Mas de la Vieille
MASSEUR-KINE. OSTÉOPATHE	04.66.80.77.87	Muriel VEZINET	10, Rue du Chemin Neuf
	04.66.80.14.94	Audrey ROUQUETTE	ZAC Oreille - 18, Chemin du Moulin de Carrière
		Michaël LE DOUCEN	
ORTHOPHONISTE	07 80 00 83 31	Clémence REMMEAU	ZAC Oreille- 18, Chemin du Moulin de Carrière
PSYCHANALYSTE	06 38 13 83 68	Sandrine LAMBERT	305, chemin de l'Oreille

VIE QUOTIDIENNE

MAIRIE

11, avenue Emile Léonard
CS 40002 - 30250 AUBAIS Cedex
Lundi au vendredi
8h30 - 12h et 14h - 17h30
tél : 04.66.80.89.00
fax : 04.66.80.23.54
contact.mairie@aubais.fr
www.aubais.fr

Communauté de Communes RHONY VISTRE VIDOURLE

Lundi au jeudi
9h - 12h et 14h - 18h
Vendredi
9h - 12h et 14h - 17h
tél : 04.66.35.55.55

Maison de retraite

Les Mazets de l'Argilier :
04.66.73.63.20

DÉCHETTERIE

Du lundi au samedi
8h30 - 12h et 14h - 17h30
Fermée le mardi

ORDURES MENAGÈRES

Mardi et samedi matin : Bac Vert
Jeudi matin : Bac Jaune

LA POSTE

Lundi : 9h - 12h
Mardi : 9h - 12h
Mercredi : FERMÉ
Jeudi : 9h - 12h
Vendredi : 9h - 12h
Samedi : 9h - 12h
Levée du courrier tous les jours
10h
tél : 04.66.80.70.60

BIBLIOTHÈQUE

Mardi, Jeudi : 16h - 18h
Samedi : 17h - 18h
04.66.80.70.38

MARCHÉ

Mardi : 8h - 13h
Place du Cluz

PAROISSE CATHOLIQUE

Abbé Sébastien VERDIER
tél : 04.66.53.28.47
182, av. Emile Jamais
30310 Vergèze

ÉGLISE PROTESTANTE UNIE

Pasteur Christophe GRANADE :
04.66.72.09.78 (Calvisson)
Pasteur Iris SINGER :
04.66.53.12.81 (Aujargues)

NOTAIRE

Etude principale :

2 avenue Emile Léonard
30250 AUBAIS
Tel : 04 66 80 60 80
Fax : 04..66.80.22.07
Mail : henri.roquefeuil@notaires.fr

Bureau annexe :

101 route d'Aubais
30670 AIGUES-VIVES
(Tout courrier doit être adressé
au bureau principal à AUBAIS)
Tel : 04 66 80 60 80
Fax : 04.34.32.75.82